

Rivières, le 9 novembre 2020

## **CONVOCAATION**

### **DU CONSEIL MUNICIPAL**

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu :

**Le jeudi 12 novembre 2020 à 18 heures 30**

dans la salle de réunion.

*La séance se déroulera à huis clos, les débats seront accessibles au public  
en direct de manière électronique sur la page Facebook « Mairie de Rivières ».*

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire,  
Christophe HERIN.

\*\*\*\*\*

#### **ORDRE DU JOUR :**

- Délibération : Validation du règlement intérieur communal
- Délibération : Validation du tableau des commissions/délégations en vue de modifications
- Délibération : Approbation du procès-verbal de mise à disposition des biens immobiliers et mobiliers relatives aux compétences en eau potable et assainissement collectif à la communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet
- Point COVID-19
- Questions diverses

---

#### **BON POUR POUVOIR**

Je soussigné \_\_\_\_\_, ne pourrai pas être présent lors de la réunion du conseil  
municipal qui aura lieu le \_\_\_\_\_.  
Toutefois, je décide de donner pouvoir à \_\_\_\_\_.  
Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ Signature :